



Saint-Trivier-sur-Moignans **FLASH INFOS**

JUILLET 2024

www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr
04 74 55 88 11

Dans ce numéro :

A LA UNE :

Nouveaux horaires à la Mairie

VIE MUNICIPALE et CITOYENNE :

Vague de chaleur - Recommandations / Fermeture estivale de l'agence postale / Repas CCAS / Après-midi jeux / Octobre rose / Fête de la musique / Des calculatrices pour les futurs collégiens / Conseiller numérique / Cartes jeunes 01 / Opération tranquillité vacances / Nuisances sonores / Déjections canines / Jeunes Sapeurs Pompiers / Sapeurs Pompiers / Cuivres en Dombes / Ambroisie / Sécheresse dans l'Ain / Les lingettes ce n'est pas dans les toilettes

VIE ASSOCIATIVE :

Classe en 4 / Classe en 5 / Forum des associations / Gym Volontaire / Créatif Loisirs / Troupe d'Ain soir / ASSPREDE / ADMR / Club des Lou-loups / Mathilde espoir / Ball Trap

ETAT CIVIL

EDITO

Bien que de nombreux projets soient au cœur de notre activité municipale - construction de l'école maternelle (marchés terminés et ordres de service passés), station d'épuration, rénovation de voiries, un vent de vacances nous invite à participer aux diverses festivités estivales.

Parmi les faits marquants, nous allons, à la rentrée scolaire prochaine, accueillir 20 élèves supplémentaires en maternelle et primaire. C'est d'autant plus important que cela pérennise la dotation en personnels enseignants affectés par le Ministère de l'éducation.

Sans présager du temps de réalisation, deux projets d'immeubles ont été validés, les permis de construire sont en cours d'instruction :

- en face de la pharmacie, un petit ensemble de 16 appartements essentiellement en accès à la propriété (12 en PSLA et 4 en location) et un espace commercial de 150 m². L'ensemble de ce projet est porté par un organisme social : Ain Habitat.
- un autre porteur de projets a déposé un projet de 31 logements situé derrière la résidence des Erables, dédiés en quasi-totalité à la location.

Ces projets sont largement conditionnés par la conjoncture économique. En effet, pour que les travaux puissent démarrer, il faut que 30% du programme soit pré-venu.

La modification du PLU en cours - essentiellement rendu nécessaire pour que notre document d'urbanisme soit compatible au SCOT (schéma de cohérence territoriale intercommunal), est dans la phase de consultation des personnes publiques associées. Ensuite, ce document sera à la disposition des administrés qui pourront, lors des permanences du commissaire enquêteur, exprimer leur avis sur le contenu des modifications proposées.

Je termine cet éditto en vous proposant de nous retrouver en septembre en réunion publique, pendant laquelle nous aurons plaisir à échanger de manière exhaustive sur les réalisations en cours ainsi que sur les projets à venir.

Bonnes vacances à toutes et à tous, bel été plein de moments festifs et conviviaux.

Marcel LANIER
Maire

A LA UNE

Nouveaux horaires à la Mairie

En raison d'un manque d'effectif et dans l'attente d'un recrutement, les horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie sont modifiés depuis le 1^{er} juillet :

Lundi : 14 h 00 à 16 h 00

Mercredi : 8 h 30 à 12 h 00 (sauf le 10/07 - 24/07 - 07/08 : fermeture)

Judi : 10 h 00 à 12 h 00

Vendredi : 14 h 00 à 16 h 00

Samedi : 9 h 00 à 11 h 30 (sauf du 13/07 au 24/08 inclus : fermeture)

Nous comptons sur votre compréhension.

Passez un bel été et bonne lecture à tous !



Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes



Buvez de l'eau régulièrement



Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée



Mouillez-vous le corps



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Qui est plus particulièrement concerné ?

Personnes âgées de plus de 65 ans
Personnes dépendantes
Enfants

Personnes handicapées ou malades à domicile
Femmes enceintes
Travailleurs

Quels signaux d'alerte pour notre santé ?

Crampe
Fatigue inhabituelle
Vertiges ou nausées

Maux de tête
Fièvre supérieure à 38°
Propos incohérents

Face aux fortes chaleurs, adoptons les bons réflexes

Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour
Évitez les efforts physiques
Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais ou climatisé (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, ...)
Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).



Sécheresse dans l'Ain

VIGILANCE

Usages domestiques – les bons gestes



Ne pas laisser couler l'eau inutilement
Prendre une douche plutôt qu'un bain



Bien fermer les robinets d'eau
Installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau : mousseur de robinet, chasse d'eau à double débit



Repérer les fuites en surveillant son compteur
Réparer les fuites d'eau



Ne pas prélever la vaisselle
Faire tourner lave-linge et lave vaisselle seulement quand ils sont pleins et en mode « éco »
Choisir des appareils moins gourmands en eau



Récupérer l'eau de pluie ou de rinçage pour arroser son jardin
Privilégier les arrosages à la « fraîche »



Pailler les sols pour arroser moins (avec des déchets de tonte de gazon, des copeaux)



Fermeture estivale de l'agence postale

L'agence postale sera fermée du 16 au 19 juillet 2024 et du 16 au 24 août 2024.

Bel été à tous !

Vous voulez connaître les restrictions qui s'appliquent sur votre commune, consulter le site [Vigieau](http://www.vigieau.fr). Pour plus de détails, consulter le site de la Préfecture de l'Ain <http://www.ain.gouv.fr>



Le repas du CCAS - Changement de date

Dans le calendrier des fêtes, publié dans le Flash infos de Décembre, nous vous annonçons le repas pour les personnes de plus de 75 ans, vivant dans la commune, pour le 23 novembre.

Le repas aura finalement lieu le **dimanche 1^{er} décembre** à l'espace Jean Vial.
L'animation sera assurée par Madame Neymond.

Malgré cette modification, nous vous attendons le plus nombreux possible.

Comme d'habitude, vous recevrez un bulletin d'inscription courant octobre. Si ce n'est pas le cas, merci de vous signaler en mairie. Si vous êtes nouvellement installé dans la commune et que vous êtes né en 1949 ou avant, faites-vous également connaître en mairie.

Attention : cette année, les personnes ne participant pas au repas ne pourront pas recevoir de colis.

Et je baisse le son...

Tondeuses, bricolage, animaux...

Nouveau **RAPPEL** de l'extrait de l'arrêté préfectoral du 19/01/1993 :

- article 14 : les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés, et du voisinage.
Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.
- article 15 : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ..., ne peuvent être effectués que :
 - . les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
 - . les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 - . les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Octobre rose

Nous souhaitons renouveler nos actions en faveur du dépistage du cancer du sein dans le cadre de l'opération « Octobre rose ».

Comme l'année dernière, nous allons confectionner des coussins spéciaux, qui permettent de soulager les douleurs des personnes opérées. Ces coussins seront remis aux professionnels de santé, chargés ensuite de les donner gratuitement aux malades qui le souhaitent.

L'entreprise Dodo nous a fourni gratuitement des sacs contenant des chutes de couettes. Nous avons organisé une matinée et une soirée pour récupérer la ouate, si précieuse nécessaire au rembourrage des coussins. Nous remercions les personnes qui ont répondu présentes pour nous aider.

Une manifestation aura lieu aux remparts le samedi 19 octobre 2024.
Nous ne manquerons pas de vous donner plus de détails dès la rentrée.



COUP DE PROJECTEUR

L'utilisation de lingettes jetables à usage unique a connu un fort essor ces dernières années :

233, c'est le nombre de lingettes utilisées chaque seconde en France. Son utilisation privilégiée dans les pièces humides engendre une erreur commune dont la gravité est méconnue : se débarrasser des lingettes usagées dans les toilettes.

LES LINGETTES,
CE N'EST PAS DANS
LES TOILETTES



Les conséquences de ce geste, qui peut paraître anodin, sont pourtant multiples et peuvent être très lourdes :

Obstructions partielles ou totales des canalisations puis débordements d'eaux usées



Pollution du milieu naturel



Dysfonctionnements d'ouvrages



Difficultés d'exploitation des ouvrages d'assainissement et augmentation du prix de l'eau



L'ambroisie : une plante opportuniste envahissante et hautement allergisante pour l'homme

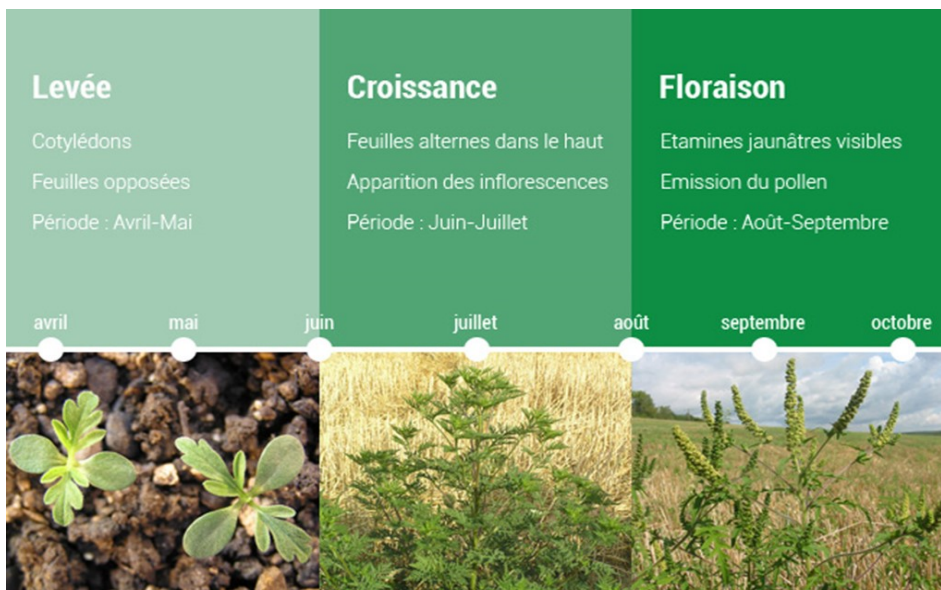
Comment la reconnaître ?

Cette cousine du tournesol est une plante au port aérien et peu dense. La hauteur d'une plante en fleurs peut varier de 10 à 180 cm.

Les feuilles sont larges, minces, très découpées, elles sont du même vert sur chaque face (ce qui les distingue des feuilles de l'armoise). Pas d'odeur quand on froisse la feuille entre les doigts.

La tige est généralement poilue, solide et fortement ramifiée, d'une hauteur de 70 cm en moyenne.

Petites et verdâtres, les fleurs sont disposées à l'extrémité des tiges. Les fleurs mâles sont groupées en longs épis bien visibles ; les fleurs femelles sont très discrètes, insérées à l'aisselle des feuilles à la base des épis « floraux », isolées.



Comment lutter contre l'ambroisie ?

La technique la plus simple et la plus radicale reste l'arrachage avant la floraison de la plante (après, il y a un risque de disséminer des graines, et donc d'aggraver l'expansion de la plante). Porter des gants dans tous les cas, et ajouter un masque et des lunettes si la plante est en fleurs.

Les pouvoirs publics ont développé plusieurs outils nationaux et régionaux pour repérer et lutter contre cette espèce. Pour toutes questions, vous pouvez adresser un mail à contact@signalement-ambroisie.fr, ou contacter l'équipe au 09 72 37 68 88.

Quels sont les dangers de l'ambroisie ?

Le pollen de l'ambroisie peut provoquer de graves allergies. Il suffit de quelques grains de pollen pour que des symptômes apparaissent : rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, voire asthme et eczéma.

<https://ambroisie-risque.info/>

Des calculatrices pour les futurs collégiens

Des calculatrices offertes par la Mairie, un guide pour l'entrée en 6^{ème} offert par la Communauté de Communes et un livre offert par l'Education nationale ont été remis aux 17 CM2 rentrant au collège en septembre, juste avant la fête de l'école le vendredi 28 juin.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans la poursuite de leur scolarité !



Financé par le GOUVERNEMENT (Liberté, Égalité, Fraternité) et l'Union européenne (NextGenerationEU).

Vous éprouvez des difficultés face au numérique ? (Ordinateur, tablette, smartphone...)

Un conseiller numérique sera présent sur la commune Un vendredi par mois Pour répondre à vos questions

Les vendredis 6 septembre, 4 octobre, 6 décembre De 14h à 16h À la mairie de Saint Trivier sur moignans

Exemple d'accompagnements :

- Prise en main de votre matériel
- Navigation sur internet
- Gestion de la boîte e-mail
- Initiation à la bureautique
- Gestion de vos contenus numériques

Sans inscription **GRATUIT & OUVERT À TOUS**

Le conseiller numérique peut vous prêter des PC portables, pourtant il est plus judicieux d'apprendre sur son propre matériel, aussi n'hésitez pas à venir avec si cela est possible.

Jérôme TRON conseillernumerique1@ccdombaes.fr tél : 06 19 83 69 59
Charlotte ZAIDEL conseillernumerique2@ccdombaes.fr tél : 06 20 34 48 88

LA DOMBES www.ladombes.fr
100, avenue Foch
01400 Châtillon sur Chalaronne
Tél : 04 28 38 12 12

Jeunes Sapeurs-Pompiers LA CHALARONNE



REJOINS-NOUS !

Pour Postuler : <https://www.la-chalaronne.jsp01.fr/postuler.php>

Mail : jsp.lachalaronne@gmail.com

Mobile : 06 40 42 29 26

Jeunes Sapeurs-Pompiers LA CHALARONNE

- Tu es une fille ou un garçon entre 11 ans et 16 ans
- Tu es motivé(e)
- Tu aimes la cohésion et l'esprit d'équipe
- Tu aimes le sport
- Tu souhaites découvrir le matériel d'incendie, apprendre les techniques de lutte contre l'incendie
- Tu veux apprendre les gestes qui sauvent

REJOINS-NOUS !



Pour Postuler : <https://www.la-chalaronne.jsp01.fr/postuler.php>

Mail : jsp.lachalaronne@gmail.com

Mobile : 06 40 42 29 26

VOUS aussi

DEVENEZ sapeur-POMPIER volontaire

Contactez la caserne la plus proche de votre domicile

Scannez-moi pour trouver la caserne la + proche de vous !

SAPEURS-POMPIERS DE L'AIN SDIS

Devenir sapeur-pompier volontaire

- ♥ vouloir s'engager au service des autres
- 50 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires
- ♥ être en bonne condition physique
- Sapeur-pompier ne veut pas dire super athlète
- ♥ être âgé(e) de 16 à 55 ans



Ils ont « osé » franchir le pas !!

JULIE
« Je cherchais une mission utile qui puisse s'adapter à mon emploi du temps, entre activités professionnelle et familiale. »



LÉO
« J'ai toujours été attiré par les camions rouges, alors je me suis renseigné à la caserne de ma commune. Je fais maintenant partie d'une équipe et je me sens vraiment utile. »

CHRISTOPHE
« Je voulais m'engager dans une association près de chez moi ; l'esprit de cohésion et la convivialité m'ont tout de suite séduit. »

AMIR
« Je souhaitais rendre service et maintenant je porte secours ! Je ne pensais pas que cela me serait accessible après une formation. »

Être sapeur-pompier volontaire c'est

- intervenir principalement pour secourir des personnes
- bénéficier d'une formation adaptée aux missions
- partager des valeurs : dévouement, respect, altruisme, engagement, rigueur...
- obtenir une reconnaissance de l'engagement citoyen
 - une protection sociale
 - un engagement qui peut être indemnisé
 - être libéré par son employeur

Au sein du SDIS01, près de 200 sapeurs-pompiers volontaires bénéficient d'une convention de disponibilité. Pourquoi pas vous ? Et comment ça marche ? Une convention est signée entre vous, votre employeur et le SDIS01 afin de déterminer les jours libérés par votre employeur pour vous former ou pour intervenir pendant les horaires de travail.

Le Chéquier Jeunes 01 devient la Carte Jeunes 01

CARTE Jeunes 01

Sport Culture Loisirs
À PORTÉE DE MAIN !

+ de 170 € de bons plans !

COMMANDEZ VOTRE CARTE SUR
cartejeunes01.ain.fr
à partir du 16 août 2024



Depuis 2017, le Département de l'Ain offre aux jeunes Aindinois inscrits en classe de niveau collège (collèges, Maisons Familiales et Rurales, Instituts Médico éducatifs, ...), des réductions sur l'achat de livres, la pratique d'activités culturelles, sportives, ludiques, les stages sportifs, ou encore l'accès gratuit ou à tarif préférentiel aux musées, festivals, parcs de loisirs, rencontres sportives, etc.

A partir du 1^{er} septembre 2024, le « Chéquier jeunes 01 » devient la « Carte Jeunes 01 ».

Plus pratique, plus écologique, toujours à portée de main, la Carte Jeunes 01 est un porte-monnaie en ligne. La somme de 50 € est créditée sur la carte.

Elle permettra aux jeunes d'accéder à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs. Par ailleurs, plus de 170 € d'offres promotionnelles et de bons plans sont à retrouver chez les partenaires du département.

Dès le 16 août 2024, les élèves pourront commander leur carte sur la page cartejeunes01.ain.fr.

Ils la recevront à domicile par courrier postal.

Au 1^{er} septembre 2024, la carte sera activée et ils pourront débiter leur achats.

Et m... !

Les déjections canines sont un vrai fléau. Et si nous devons slalomer sur des trottoirs devenus champs de mine, ce n'est pas la faute des toutous mais bien de leurs maîtres.

Les crottes de chiens contiennent les mêmes bactéries que les déchets humains, y compris des agents pathogènes, et sont donc nocives pour la santé. De plus, une crotte met plusieurs mois avant de se dégrader naturellement.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Sur la commune, des canicrottes ont été installés pour lutter contre ce problème. Par souci d'hygiène, des zones sont par ailleurs interdites aux chiens. Pour le bien-vivre ensemble de tous, merci de les respecter.



CCAS - Après-midi jeux

Le CCAS organise un après-midi jeux à l'Espace Jean Vial, le :

vendredi 20 septembre de 14h30 à 18h30

Nous vous espérons nombreux !

Le Club des Lou-Loups

Les grandes vacances scolaires approchent à grand pas, mais pensez d'ores et déjà aux inscriptions pour la rentrée 2024/2025, pour le temps de la cantine et/ou l'accueil périscolaire.

Vous trouverez le dossier d'inscription notre site :

<https://afrejcoordination.wixsite.com/monsite>

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez nous contacter :

- par mail : famillesruralessainttrivier@gmail.com
- par téléphone au **07.86.81.42.90**

Petit rappel

Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !



Un petit rappel en cette période estivale, propice aux absences plus ou moins prolongées.

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009. Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers, indépendamment des vacances scolaires.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) sur place, à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Inscription et informations sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Forum des associations

La rentrée est souvent source d'envies et de bonnes résolutions.

Pour vous présenter toutes les activités proposées au sein de notre commune, le forum des associations aura lieu aux remparts le

samedi 7 septembre 2024
de 10:00 à 12:00

Venez y choisir ce qui vous épanouira cette année !



Classe en 4

Une journée ensoleillée a été propice au rendez-vous des classards de la « 4 » âgés de 10 ans à 70 ans.



La classe en 5 vous attend !

L'amicale des classes en 5 prépare d'ores et déjà les festivités pour le banquet de 2025.

Si vous souhaitez rejoindre les conscrits de la classe en 5, n'hésitez pas à nous contacter par email :

conscritsdel5@yahoo.com

Nous serions heureux de vous accueillir dans notre petit groupe convivial.

Le bureau de l'amicale des conscrits de la classe en 5

Fête de la musique !

La fête de la musique est un événement annuel en France, qui a lieu le 21 juin, jour du solstice d'été. C'est en 1982 que Jack LANG, alors ministre de la culture, instaure cette fête afin de permettre aux artistes de se produire gratuitement devant un public.

Événement festif qui permet de rassembler des personnes autour d'une passion commune et de créer des liens entre les générations, c'est également un événement à dimension sociale.

La citation d'Alice DUMAS « La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin » était de mise le vendredi 21 juin 2024.

A partir de 19 h, de nombreux spectateurs étaient présents sur le site des remparts pour écouter les artistes et se restaurer avec les propositions de l'équipe du Sou des écoles, qui était largement représentée.

Les prestations de qualité des enfants, tant au niveau de l'école de musique que de celui du chant avec les P'tits chœurs d'la Dombes, ont montré leur investissement et celui des encadrants au quotidien. Luth en joie a fait reprendre à l'assemblée des classiques de la chanson française, accompagnés par des trompettistes de talent. Par la suite, des rythmes entraînants proposés par la fanfare nous ont conduit à l'heure du feu d'artifice. Les enfants présents à cette soirée ont apprécié la distribution de lampions avant de se rendre au stade où nous attendait un spectacle haut en lumière pour conclure les festivités.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré afin que cette soirée soit un succès.





La Gym Volontaire termine la saison en très bonne forme avec un effectif de 121 licenciés.

52,5 % de l'effectif est utingeois et 26,5 % est issu de la Communauté de Communes de La Dombes. 26 adhérents viennent d'autres communes.

36 heures de cours de chaque discipline ont été dispensées, soit 216 heures sportives proposées aux adhérentes et adhérents.

Pour la saison 2024/2025, les cours seront reconduits à St Trivier :

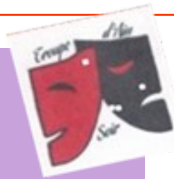
Jours	Horaires	Activités	Animatrices
LUNDI	19h15 - 20h15	Renforcement musculaire	Karine
	20h15 - 21h15	Kuduro'Fit	Karine
JEUDI	10h00 - 11h00	Forme et bien-être / Gym d'entretien	Joëlle
	20h00 - 21h00	Hatha Yoga	Emilie
VENDREDI	8h30 - 9h30	Pilates	Karine
	9h30 - 10h30	Pilates	Karine

2 autres cours seront proposés à Bains le mardi soir (pilates et full body) et seront assurés par Karine. Nous pourrions vous communiquer plus de précisions dès la rentrée.

Les cours sont accessibles à tous, quelles que soient vos capacités, et se déroulent dans une ambiance conviviale.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 7 septembre. Venez nous rencontrer !

La Troupe d'Ain soir



Les actrices se préparent activement pour vous présenter leur spectacle annuel. Cette année, elles vous proposent une pièce de Géraldine Menuet « Sortie de secours » et mis en scène par Thierry Pasquier. Cette pièce n'est pas sans évoquer le cinéma des années 70, celui de Louis de Funès et de Bertrand Blier. Vous croiserez religieuse, anglaises et majorettes... et tout ce petit monde saura vous faire rire....

Nous vous espérons nombreux **les 8, 9 et 10 novembre 2024** à l'espace Jean Vial.

Retenez déjà les dates, vous aurez plus de renseignements en septembre pour les réservations.

ASSPREDE

L'Assprede est heureuse de vous annoncer que Claire et Thibault DUPONT, champions de France 2023 et nombreux autres titres en Pumptrack, sont les parrain et marraine de l'association. Un grand merci pour leur soutien ! Ils seront présents pour nos olympiades en 2025.

L'Assprede organise une brocante-farfouille le **29 septembre 2024**, à l'espace Jean Vial de St Trivier. Les bénéfices serviront à financer des sessions d'art thérapie pour les personnes atteintes d'un cancer. Réservation obligatoire avant le **20 septembre** au **06.66.51.80.27** ou par mail : assprede@gmail.com

Créatif Loisirs

L'association Créatif Loisirs organise son traditionnel marché de Noël, à l'espace Jean Vial, le **17 Novembre 2024**.

Réservez la date et venez nous rendre visite !



L'ADMR vous propose un nouveau service.

VOUS PARTEZ en vacances ? Nous vous proposons notre service « PARTIR ZEN », pour intervenir pendant votre absence et arroser vos plantes, s'occuper de vos animaux, faire un passage surveillance pour vérifier que tout va bien. Si vous souhaitez plus de renseignements sur ce service, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous exerçons notre activité sur le territoire suivant : St Trivier/Moignans – Sandrans – Relevant – Baneins – Chaneins – St Etienne/Chalaronne – St Didier/Chalaronne – Thoissey – Mogneneins – Guéreins – Genouilleux – Valeins – Francheleins – Peyzieux/Saône

- **Horaires d'ouverture du bureau :** 160 route de Sandrans (1^{er} étage de la maison médicale de St Trivier sur Moignans) 9h00 à 12h30 du lundi au vendredi – l'après-midi sur RENDEZ-VOUS
- **Horaires d'accueil téléphonique :**
8h00 à 12h30 / 13h30 à 16h45, du lundi au jeudi
8h00 à 12h30 / 13h30 à 16h30, le vendredi

Contact :

Tél : **04 74 55 95 65**

Email : asaintriviersurmoignans@fede01.admr.org

Notre association recrute des intervenants et des auxiliaires de vie. Si vous cherchez une activité à temps partiel ou à temps plein, que vous souhaitez apporter du bien-être, de la joie de vivre, que vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, n'hésitez pas à nous contacter !

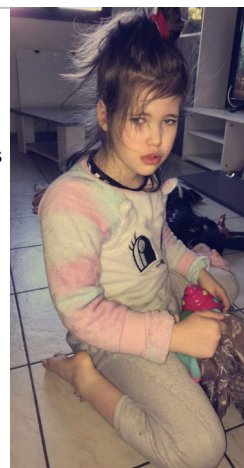
Mathilde espoir

L'association « Mathilde espoir » organise des concerts gratuits, aux remparts, le

Dimanche 15 Septembre de 11h30 à 18h30.

Plusieurs artistes seront présents : Les IGUANES, BOYCOTT, ROCK TRIP, KIM LEE et LILOU.

Sur place, vous trouverez une buvette et des repas.



BALL TRAP

Pour la seconde année consécutive, la CHASSE DE CHAMPFOURNIER organise son ball trap

Les 10 et 11 Août 2024 de 9h00 à 20h00

4 fosses + 1 rabbit

Adresse :

Chemin de CHAMPFOURNIER

Route de Montmerle

01990 SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS



Buffet et buvette sur place

Présence de La Diane Bressane (trophées de chasse) le Dimanche de 11 h à 13 h



APERO CONCERT

VENDREDI 19 JUILLET 2024 à 19 h aux remparts de Saint Trivier sur Moignans

Djacque le Notaire

Cette année, ils ont fait le tour des écoles du territoire et ces artistes ont enflammé les foules enfantines. Une fanfare « burlex », de l'humour, de la musique : tous les ingrédients sont réunis pour une soirée exceptionnelle !



DECES

12 avril : ROSSELLI Christiane
23 avril : BOYER Marie-Jacqueline
13 mai : PEREZ Joseph
27 mai : BERNARD Charles*
4 juin : LLORENS Marie
14 mai : JAMBON Marguerite*
8 juin : BOUCHARD Alain*
18 juin : MURE Yvonne*
25 juin : GRANGE Jeanine*

* Maison de retraite

CALENDRIER DES FETES

JUILLET

19 : Cuivres en Dombes

AOUT

3 : Concours pétanque

4 et 5 : Concours boules

SEPTEMBRE :

1 : Théâtre

7 : Forum des associations

15 : Concert Mathilde espoir

20 : Assemblée générale Sou des écoles

29 : Brocante ASSPREDE

29 : Assemblée générale de la Boule du Moignans

OCTOBRE :

6 : Spectacle Communauté de Communes

12 et 13 : Tournois de poker

18 : Assemblée générale Marche ou rêve

19 : Octobre rose

Comité de rédaction :

Marcel LANIER — Martine MOREL PIRON — Claire STREMSDOERFER — Sébastien MERCIER — Fabien BOURGEY —
Pascale GUICHARD — Sandrine COMBRY